

**SÉANCE DU 3 NOVEMBRE 2016**

Le trois novembre deux mil seize, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de Vraiville, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, en Mairie, sous la présidence de Jacky PAUMIER, Maire.

Convocation du	25 octobre 2016	Affichée le	25 octobre 2016
Membres en exercice :	15	Membres présents :	11
Nombre de pouvoirs :	2	Nombre de votants :	13

Présents : Mesdames PREVOTEAU Andrée, CHEVAL Céline, DEVAUX Carole, VEDIE-GONCALVES Marie, LELEU Véronique
Messieurs PAUMIER Jacky, GAMBLIN Hervé, NONCHE Frédéric, MEEUS Marcel, MARTIN Lionel, GOUJON Jackie

Absent non excusé : Monsieur Charles LELIEUR

Absents excusés : Madame HAMELIN Laurence
Messieurs FICHOT Nicolas, GAUTHIER Patrice

Pouvoirs : Monsieur Patrice GAUTHIER donne pouvoir à Monsieur Jacky PAUMIER
Monsieur FICHOT Nicolas donne pouvoir à Monsieur GAMBLIN Hervé

Formant la majorité des membres en exercice,
Monsieur Hervé GAMBLIN a été désigné comme secrétaire de séance

APPROBATION DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du conseil municipal approuvent le compte-rendu de la séance du 20 octobre 2016.

CURAGE DE LA MARE - Délibération 050-2016

Après avoir informé le Conseil Municipal, lors de la séance du 20 octobre dernier, des travaux de curage de la mare rue de Bréolle à envisager, Monsieur Le Maire présente le devis de la société EURL AD TP à St Didier des Bois dont le montant s'élève à 720, 00 € T.T.C

Devis accepté, à l'unanimité, par le Conseil Municipal.

BARDAGE DU PREAU - Délibération 051-2016

Après avoir informé le Conseil Municipal, lors de la séance du 20 octobre dernier, de la nécessité d'entreprendre des travaux de bardage pour le préau, Monsieur Le Maire présente le devis de la société J.C. POYER CHARPENTE à Tourville la Campagne dont le montant s'élève à 2419, 20 € T.T.C

Devis accepté, à l'unanimité, par le Conseil Municipal.

QUESTIONS DIVERSES

➤ **Colis des Aînés**

Monsieur Le Maire propose à son conseil de se positionner sur le contenu du colis des Aînés

Séance est levée à 19h30